

COMMISSION PARTENARIATS EXTERIEURS ET SPONSORING

Réunion : du jeudi 3 février 2022 à 18H15.

Président : M. MASSON

Présents : MM. CENSI – ENCARNACAO – PRUDHON.

Excusés : MM. LANCELOT – MANGIN – PRETOT.

Bruno MASSON ouvre cette réunion, en souhaitant la bienvenue à tous, et en soulignant le plaisir de pouvoir de nouveau travailler en mode présentiel. Il présente les excuses reçues de trois membres de la commission.

1. Point sur les différents partenaires du District

Les conditions sanitaires qui ont généré l'arrêt des compétitions lors de la saison 2020/2021 ont quelque peu perturbé les perspectives envisagées des partenaires.

L'amélioration qui semble se dessiner permet d'envisager plus sereinement les actions pour cette phase printemps de la saison 2021/2022.

Un tour complet des différents partenaires de l'instance est fait, et permet d'échanger sur les possibilités à venir.

Le tableau des partenaires sera envoyé à tous et devra être conservé en interne, sans diffusion extérieure.

Certains partenariats sont déjà actés, d'autres sont en cours de finalisation.

Que tous soient vivement remerciés pour cette aide apportée au football et aux pratiquants / pratiquantes haut-saônois.

La priorité est donnée par la commission sur les récompenses (jeux de maillots, coupes et récompenses individuelles) ci-dessous :

- Football animation (festival U13G et F du samedi 2 avril 2022 et U11G et F du samedi 21 mai 2022, Festi foot U7-U8F du samedi 9 avril 2022, journée nationale des débutants du samedi 11 juin 2022).
- Coupes seniors juin 2022 (coupe de Haute-Saône – Challenge du District – coupe D3 D4) et jeunes U18 et U15 (coupe de Haute-Saône et Challenge du District).
- Assemblée Générale du District du samedi 25 juin 2022

2. Recherche de partenaires nouveaux

Le président de la commission demande à chaque membre de réfléchir à ce sujet, mais dans le cadre d'une action concertée.

Il est rappelé que toutes les dotations des partenaires font l'objet chaque saison d'une redistribution lors des actions du district (clubs, joueurs, dirigeants etc ...). Aucune aide ou somme n'entre dans le budget du District.

Avant de se mettre en recherche de partenaires nouveaux, il y a lieu de travailler sur les actions qui ne sont à l'heure actuelle pas dotées, notamment le concours PEF, futsal, actions football loisirs (tournois à 5 et 8, tennis ballon, golf foot...).

3. Evocation de la dotation annuelle « NIKE »

La procédure en cours vis-à-vis de ce partenaire fédéral est rappelée, ainsi que le long délai (souvent 6 mois) devant être observé entre les commandes et les livraisons (lesquelles n'arrivent jamais en totalité mais partielles puis complétées). Il convient donc toujours de considérer la réflexion sur les besoins avec 6 mois de décalage.

Pour exemple, la commande 2020/2021 passée en avril 2021 a été livrée partiellement dernièrement.

Il est précisé que ce dossier est suivi conjointement par le Bureau du District et le président de la commission partenariats, qui se charge de faire remonter les demandes ou les besoins qui pourraient être exprimés par certains présidents de commissions (technique – CDA notamment), quant à des possibilités de dotations textiles (survêtements, parkas, blousons, polaires, polos, etc ...).

Le président du district rappelle en la matière les décisions prises depuis plusieurs mandatures visant à envisager un renouvellement de certaines dotations des commissions techniques tous les 4 ans (principe de doter pour une mandature). En effet, et même s'il s'agit là de dotations

qui ne doivent être portées que lors des actions réalisées par l'instance District, le nécessaire respect et entretien courant des effets vestimentaires n'impose pas leur renouvellement plus souvent.

La date de la prochaine commande de la dotation fédérale « NIKE » 2021/2022 n'est pas encore connue, notre instance est dans l'attente de la réponse de la FFF suite à une interrogation réalisée le 14 janvier 2022.

4. Sujet d'actions nouvelles à envisager

Bruno Masson évoque le sujet à étudier visant à pouvoir provisionner une somme au profit d'axes fair-play.

Il est rappelé la mise en place depuis plusieurs saisons à l'attention des clubs du challenge Fair Play sur deux axes : Pénalités Fair Play/Championnat pouvant engendrer des points au moins au classement final et challenge Fair Play/valorisation des clubs lauréats par division avec récompenses remises à l'Assemblée Générale du 25 juin 2022).

Philippe Prudhon rappelle qu'il convient d'inclure dans la réflexion qui sera conduite, le fait que le District a fait le choix de redistribuer une enveloppe aux clubs (11 000 € sur la saison 2019/2020, 6240€ sur 2021/2022) aux clubs chaque saison et ce depuis plusieurs saisons, à partir de critères ciblant la participation globale des clubs et des pratiquants à des actions mise en place par l'instance, dont des axes de « fair-play global club », qui sont déjà pris en compte dans la répartition de l'enveloppe distribuée.

En l'absence d'autres points à évoquer, et de questions diverses, Bruno Masson remercie l'ensemble des membres pour leur participation active à cette réunion, et clôt celle-ci.

Prochaine réunion : lundi 21 mars 2022 à 18H00.

Le président de la commission

Bruno MASSON